

Sommaire

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 février 2001	p. 2
Rapport moral	p. 3
<i>(Père Gérard, cistercien, Abbaye de Bellefontaine, Président de l'Association)</i>	
Témoignage des A.T.C. :	p. 7
- M. Pierre Poquin, Président de l'A.T.C. de Paris	
- M. Funcy Soulez-Larrivière, Gérant de la S.A.T.C. de Paris	
- Mme Marie-France Rossi, Directrice du magasin de Paris	
- Mme Martine Baur, Directrice du magasin de Lyon	
- Mme Bénédicte Madelin, Directrice du magasin de Rennes	
- Mme Marie Hélène Pacallet, Directrice du magasin de Toulouse	
- Mmes Edith Brabant et Nathalie Prouvost, A.T.C. de Lille	
- Mme Anne Solange de Fournoux, A.T.C. de Marseille	
- M. Pierre de Tournemire, A.T.C. de Bordeaux	
- Echo du Salon Religio, Mme Françoise Schmitt, A.T.C. de Lyon	
Internet :	p. 13
- Résultats de l'enquête sur l'utilisation d'Internet	
Présentation du site de Monastic sur Internet	
Présentation de la Boutique de Théophile	
<i>(M. Bruno Dardelet, Président)</i>	
Présentation du site de Lérins	
<i>(Frère Marie-Pâque, cistercien, Abbaye de Lérins)</i>	
Présentation du site du Mont des Cats	
<i>(Frère Bernard-Marie, cistercien, Abbaye du Mont des Cats)</i>	
Incidences d'Internet sur notre vie monastique	
<i>(Dom Marie-Gérard, cistercien, Abbé de La Trappe)</i>	
Homélie	p. 21
<i>(Père Bernard-Marie, cistercien, Abbaye du Mont des Cats)</i>	
Comptes de fonctionnement et bilan au 31 décembre 2000	p. 22
Budget prévisionnel pour 2001	
<i>(Sœur Benoît, bénédictine, Abbaye de Jouarre)</i>	
Rapport des activités de la Commission Commerciale	p. 24
<i>(Sœur Marie-Noël, cistercienne, Abbaye d'Echourgnac)</i>	
Rapport de la Commission Monastique Administrative	p. 25
<i>(Frère Mathias, bénédictin, Abbaye de la Pierre qui Vire)</i>	
Compte rendu des sessions de comptabilité	p. 26
<i>(Sœur Bernadette, Communauté de la Sainte-Famille de Bordeaux , Monastère de la Solitude, Martillac)</i>	
Invitation à l'Assemblée Générale du mardi 22 janvier 2002	p. 28

Pièces jointes :

Les Statuts, le règlement intérieur pour l'attribution de la marque, et le calendrier Monastic 2001.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION MONASTIC

Paris, Centre Sèvres, 6 février 2001

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association " Monastic " s'est tenue à Paris, au Centre Sèvres, le mardi 6 février 2001 de 9 h 30 à 16 h 50. Le nombre d'inscrits était sensiblement le même que l'an dernier (136 pour cette année), et le choix de l'amphithéâtre du Centre Sèvres s'est révélé bien adapté à cette nombreuse assemblée.

La matinée a débuté par le rapport moral du Père Gérard, Président, donnant un écho des activités de l'année écoulée. Il a été suivi de la présentation des comptes de fonctionnement et du bilan pour 2000, par Sœur Benoît, trésorière. Ces deux interventions ont été approuvées à l'unanimité, ainsi que le compte rendu de l'Assemblée Générale de 2000. Il n'y avait pas d'élections cette année.

Le travail a donc continué par la présentation des Boutiques de l'Artisanat Monastique, dont un représentant au moins était présent, pour chaque Boutique. Un petit espace de temps demeurant disponible avant la fin de la séance du matin, il a été possible d'entendre un premier écho du Salon Religio, qui s'était terminé la veille.

Père Bernard-Marie, récemment ordonné à l'Abbaye du Mont des Cats, a donné l'homélie, lors de la messe célébrée dans la chapelle des Lazaristes. Le repas a eu lieu également chez les Lazaristes. Ce changement de lieu a été bien apprécié, permettant une bonne coupure avant la reprise du début d'après-midi.

La seconde partie de l'Assemblée a commencé par diverses interventions concernant Internet : état de la question, en ce qui concerne le site de Monastic sur Internet, compte rendu du questionnaire sur " Internet dans les communautés ", présentation de la Boutique de Théophile par son Président, M. Bruno Dardelet, présentation de deux réalisations concrètes (en l'espèce, l'Abbaye du Mont des Cats et l'Abbaye de Lérins), et enfin incidences possibles d'Internet dans notre vie monastique, par Dom Marie Gérard, Abbé de La Trappe. Ces présentations ont pu être suivies de quelques questions ou échanges.

La journée s'est achevée avec les rapports de la commission commerciale et de la commission monastique administrative, ainsi que le bilan des sessions de comptabilité organisées l'an dernier par l'Association. La commission d'éthique ne s'était pas réunie depuis la dernière Assemblée Générale, et il n'y a pas eu de rapport du groupe des fromagers cette année.

Vous trouverez dans ce dossier vert l'ensemble des textes entendus tout au long de la journée. Ils vous donneront un écho fidèle des diverses interventions.

Il resterait à décrire l'ambiance fraternelle, et les contacts divers que permet une telle journée. On peut dire au moins que, dans l'ensemble, et sans nuire à cette qualité des échanges informels, les horaires et le riche programme prévu ont été respectés. Notre merci va à tous ceux qui ont apporté leur contribution au déroulement de la journée, et en particulier chacun des membres des A.T.C. : ils venaient de donner un grand effort pour le Salon Religio, et nous avons apprécié d'autant plus leur présence à l'Assemblée Générale.

En vous souhaitant une bonne lecture du " Dossier vert ", nous vous disons à l'année prochaine ; la rencontre aura lieu un peu plus tôt dans l'année, puisque ce sera le mardi 22 janvier 2002.

Quelques indications sur le contenu du " Dossier vert ".

Comme vous pourrez le lire dans le rapport moral du Président, il nous a paru bon de donner à tous les membres de l'Association un exemplaire des Statuts, accompagné de la nouvelle version du règlement intérieur pour l'attribution de la marque, en date d'octobre 2000. Nous ajoutons également à l'envoi un calendrier, pour que les communautés qui ne l'ont pas commandé l'an dernier puissent se rendre compte de son aspect, et, pourquoi pas... soient " tentées " d'en commander pour 2002...

RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2000

Au nom de tous, je dis bienvenue à tous et à toutes pour cette assemblée générale de l'association Monastic. Nous sommes environ 135 actuellement dans cette belle salle du Centre Sèvres : c'est davantage que les années précédentes, ce qui a demandé un changement de lieu. Vous en direz ce que vous en pensez : le coût de la location est plus élevé, mais j'espère que les meilleures conditions favoriseront votre participation active à cette assemblée.

Je remercie tous ceux qui sont venus à notre assemblée ; ils montrent ainsi l'intérêt qu'ils ont pour notre association et l'aide qu'ils nous apportent : la Fondation des monastères est représentée par Madame Estrangin et Madame Beauchesne ; les magasins d'artisanat monastique sont tous représentés ici aujourd'hui. Nous aurons l'occasion de reparler de leurs activités durant cette journée. Je salue aussi Mère Marie Chantal, Visitandine de Voiron, présidente du SDM, ainsi que Dom Loys Samson, premier président de Monastic. Sans oublier nos amis de toujours, Messieurs Mouret de Lotz et Philippe Mignotte, Madame Frédérique Bernaert, de la Mutuelle Saint-Christophe. Et que ceux que j'aurais oubliés veuillent bien me pardonner.

I. - Programme de la journée.

Un mot sur le programme de la journée. Je n'ai reçu aucune demande pour mettre un autre point à l'ordre du jour. Nous nous en tiendrons donc à ce qui a été annoncé.

Ce matin, nous aurons les activités statutaires ordinaires : après ce rapport moral, approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2000, approbation du présent rapport et des comptes présentés par Sœur Benoît. Ensuite, la matinée sera consacrée à une présentation des Magasins d'artisanat monastique.

En début d'après-midi auront lieu les rapports des diverses commissions, puis nous reviendrons sur Internet. Nous dirons où nous en sommes pour le site de Monastic. Monsieur Dardelet, président de la Boutique de Théophile nous présentera ce site original dont nous avons déjà parlé. Puis, un certain nombre d'entre nous diront les répercussions possibles d'Internet dans la vie de nos communautés. Un temps pour questions ou échanges est prévu à la fin de ces exposés.

Du point de vue de l'horaire, nous arrêterons cette séance à 11 h 45. La messe commencera à 12 h 15 chez les Lazaristes. Les prêtres qui désirent concélébrer se rendront directement à la sacristie. Merci à Sœur Marie-Noël d'avoir préparé cette célébration encore une fois cette année, en attendant de pouvoir trouver quelqu'un qui veuille bien la remplacer pour assurer ce service. Merci à F. Bernard-Marie, du Mont des Cats, ordonné prêtre l'an dernier, d'avoir accepté de présider et de nous donner l'homélie. Le repas chez les Lazaristes suivra l'Eucharistie, et nous reprendrons ici à 14 h 30.

II. - État de l'Association et des Commissions.

1.- Les membres

L'association compte aujourd'hui 225 communautés membres, dont 12 hors de France (228 et 11 en 2000). 135 ont signé des contrats d'utilisation de la marque (8 hors de France). Le nombre des effectifs est donc à peu près stable, les départs (notamment par suite de fermetures, Carmels de Nancy et Liesse...) étant équilibrés par les arrivées. Les nouveaux venus continuent à provenir d'autres pays que la France (Belgique en particulier).

Pour l'instant, les baisses de vitalité des monastères se font sentir plutôt sur les contrats, ce qui n'empêche pas que de nouvelles demandes nous parviennent.

2. Conseil d'administration et commissions

Si pour le nombre d'adhérents, il n'y a pas de soucis à se faire, il n'en est pas de même pour la participation aux différentes instances de l'association.

Plusieurs démissions sont intervenues parmi les membres du Conseil d'Administration et les commissions :

- pour le Conseil d'Administration, Père Germain Leblond, de La Pierre qui Vire, a demandé à ne plus y participer, malgré son élection toute récente : il fait partie d'une toute petite communauté où les absences pèsent lourd. En outre, Sœur Benoît Garret, de Jouarre, notre fidèle trésorière, ne pourra plus assumer son rôle à partir de la prochaine assemblée générale, avant même la fin de son mandat de conseillère.

- pour les commissions, sœur Rebekka (Fraternité monastique de Jérusalem), membre actif de la Commission commerciale, est partie à Rome ; la commission pour la formation manque toujours d'une tête : Sœur Bernadette, membre du Conseil d'administration, de la communauté de la Sainte Famille de Bordeaux, assure l'intérim, mais ce n'est pas normal ; en outre, Sœur Benoît Garret a démissionné de la Commission d'éthique.

De plus, plusieurs membres de commissions désireraient aussi légitimement être remplacés, ce qui est normal au bout d'un certain temps. Nous aurions aussi voulu mettre en place une commission de la communication, qui rentrerait bien dans le rôle de Monastic, mais jusqu'à présent nous n'avons pas encore trouvé de membres.

Nous avons déjà fait appel à certains moines ou moniales pour assurer ces postes, mais jusqu'ici nous n'avons reçu que des réponses négatives. Il est sûr que, si nous ne trouvons pas parmi nous les personnes nécessaires au fonctionnement de notre association, elle ne pourra pas jouer pleinement son rôle, et ce seront toutes les communautés monastiques, en particulier les plus faibles, qui risquent d'en être pénalisées. Je regretterais beaucoup si nous devions en arriver là, mais les membres du conseil d'administration ne peuvent pas toujours boucher les trous. Donc nous faisons appel aux bonnes volontés, surtout pour les commissions : commerciale, éthique, pour la formation, pour la communication.

Je vous rappelle que les prochaines élections pour le Conseil d'administration auront lieu dans deux ans.

3. Secrétariat administratif

Un changement important a eu lieu en ce qui concerne le fonctionnement de notre association : il s'agit du changement de la secrétaire administrative. Il est bien connu que c'est elle qui assure le travail au quotidien. Sans secrétaire, notre association aurait une activité très réduite. Vous connaissiez tous sœur Thérèse-Marie, qui assurait ce service depuis de nombreuses années, et tous, nous avons apprécié le dévouement qu'elle a mis dans cette tâche, sans parler de sa compétence incontestable, et de son humour toujours prêt à pointer le nez, comme perce-neige en février. Or voici qu'une occasion s'est présentée pour renouveler ce poste : la Mère prieure du Carmel de Saint-Sever sur Adour nous a proposé sa sœur Myriam. Nous savions que ce serait un déchirement pour Sœur Thérèse-Marie, mais le conseil d'administration a tout de même décidé d'accepter cette proposition, et voilà pourquoi notre association bénéficie désormais des services empressés de Sœur Myriam. Merci à elle, à sa Mère Prieure et à sa communauté, pour l'aide qu'elle nous apporte. Que la Belgique ne soit pas triste : Sœur Myriam est aussi par ses origines un quart belge. Et merci encore à Sœur Thérèse-Marie ! Nous ne l'oublierons jamais, surtout pas devant le Seigneur.

III. - Activités du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : le 9 février, les 4 et 5 juillet, et les 18 et 19 octobre 2000. Vous avez pu lire le compte rendu de ces réunions dans les différents "Monastic Informations". Il est inutile d'y revenir ici.

IV. - Formation

Cette année encore la formation n'a pas été négligée. Les sessions de comptabilité ont connu un très grand succès, avec Monsieur Despruniée comme intervenant. Elles ont permis à un bon nombre de s'initier et de conforter leurs connaissances en ce domaine. Les magasiniers se sont quant à eux retrouvés à Aiguebelle, les 24 et 25 octobre, pour recevoir un enseignement et échanger sur les questions qu'ils affrontent quotidiennement. Je crois qu'ils en ont retiré un grand profit, même s'il n'est pas « comptable ». Enfin, le 23 novembre a vu se réunir ici même 185 moines et moniales pour recevoir des informations sur le nouveau plan comptable pour les associations et aussi, avec des représentants de l'administration fiscale, sur les dispositions fiscales concernant les associations. Pour 2001, rien n'est encore programmé, mais ce n'est pas impossible que cela vienne.

Pour toutes ces activités, les sessions et la journée du 23 novembre, la Fondation des Monastères nous a généreusement aidés pour que toutes les communautés puissent y participer. Qu'elle en soit remerciée de tout cœur.

Ce désir d'apprendre me paraît très sain et très prometteur. C'est l'un des moyens qui, à long terme, nous feront progresser de manière durable dans nos activités économiques. N'hésitez pas à nous manifester vos besoins, et nous essaierons d'y répondre de notre mieux.

V. - Relations avec les A.T.C.

Nous allons reparler des relations avec les A.T.C. durant cette matinée. Je voudrais seulement relever ici deux points de notre collaboration avec eux : la réunion entre notre commission commerciale et les A.T.C. : c'est presque devenu une institution (une fois par an au moins), et je m'en réjouis ; et la participation de Monastic au salon Religio, qui vient de se tenir, les trois derniers jours, Porte de Versailles. L'an dernier, un certain nombre d'entre nous, après avoir visité ce salon, avait manifesté le souhait que les communautés monastiques exposent aussi leur savoir faire dans ce cadre, et montrent ce que nous pouvons proposer. Cela a été réalisé, et on vous dira comment tout à l'heure.

VI. - Communication

Communication : c'est un mot à la mode, mais il permet de regrouper plusieurs réalités effectivement très liées entre elles et importantes pour notre association.

1. Marque Monastic et logo

a) Pour se conformer à l'avis du Service des Fraudes (D.G.C.C.R.F. « Direction Générale de la Consommation et de la Concurrence et pour la Répression des Fraudes »), et pour ne pas imposer aux membres de l'association des contraintes plus fortes que celles que requiert cet organisme, le conseil d'administration a décidé de modifier légèrement l'article 2 du règlement intérieur pour l'attribution de la marque. Désormais, il suffit donc « que les moines ou moniales restent responsables de la fabrication [des produits], qui se fera dans l'enceinte du monastère. Ils seront les garants de sa qualité et de sa conformité avec la loi, selon les règles habituelles du métier ».

La nouvelle version du règlement intérieur sera jointe au dossier vert de cette année, et c'est elle qui sera appliquée désormais. Vous connaissez tous le processus pour l'obtention de l'autorisation d'utiliser la marque Monastic : la Commission commerciale examine le dossier proposé, et donne son avis. La décision finale revient au Conseil d'administration (l'acceptation n'est jamais automatique).

b) par ailleurs, à la suite de l'enquête de l'ESDESS de Lyon, dont nous avons parlé l'an dernier durant cette assemblée, nous avons légèrement simplifié le graphisme du logo pour que le mot Monastic ressorte mieux et soit plus lisible.

Pour vos réimpressions, pensez à demander la nouvelle graphie.

c) Je me permets, enfin, de rappeler à ce propos que le logo ne doit pas comporter, comme il l'a comporté au début, la mention « Origine monastique garantie ». Dans ce contexte, les mots « origine » et « garantie » sont des mots techniques que nous n'avons pas le droit d'utiliser, car nous ne remplissons pas les conditions pour cela. Dans ce casier, sous le logo, on peut mettre le nom du monastère ou tout autre chose, mais pas cette expression. On peut même supprimer cet espace et ne garder que le logo. Avant de ré-imprimer votre logo, si vous hésitez, il est plus prudent de demander conseil auprès du secrétariat. Attention en particulier aux catalogues destinés à la vente par correspondance, et diffusés à de très grandes quantités.

2. Internet

Je ne m'étendrai pas longuement sur internet : nous y reviendrons cet après-midi.

Le premier questionnaire que vous avez reçu à ce sujet dans le courant de l'été 2000 nous a permis de nous rendre compte du degré d'équipement des communautés : nous vous en donnerons le compte rendu cet après-midi.

Tout récemment, un second questionnaire vous a été envoyé. En voici le début :

Lors de l'Assemblée Générale du 8 février 2000, l'ouverture d'un site Monastic sur Internet était envisagée. Je vous en donnais la description suivante : « Ce ne sera pas un site de vente (Monastic n'a pas de vocation commerciale), mais uniquement un site de présentation des produits – un peu comme le catalogue – avec des liens vers les sites des monastères déjà réalisés, et les coordonnées des monastères qui n'ont pas encore de site ». Ce qui n'était alors qu'un projet va donc bientôt devenir une réalité.

La présentation de ce projet se fera dans l'après-midi. Le nom du site va être déposé dans les tout prochains jours, après approbation du conseil d'administration. Je ne peux vous le dévoiler maintenant, de peur qu'on nous ne le vole en le déposant avant nous.

Le financement de ce projet vous sera également présenté durant cette journée. Mais je peux dire déjà que la Fondation des Monastères nous aide, là encore, substantiellement. Merci à son président, qui est sûrement de cœur avec nous aujourd'hui.

3. Minitel

Le Minitel est désormais fortement concurrencé par Internet, et il n'était plus possible de mettre à jour les données relatives aux produits des monastères. Nous avons donc demandé que le 3615 Monastic soit supprimé. Je ne sais pas encore quand cela sera effectif.

4. Le catalogue

La réimpression du catalogue n'est pas envisagée dans l'immédiat : on continue à le distribuer régulièrement, notamment à l'occasion d'articles paraissant dans les journaux. Nous espérons que les demandes de catalogue sont suivies de commandes effectives, mais nous n'avons aucun moyen de le savoir.

Il semble qu'à l'avenir, il restera un complément indispensable pour faire connaître l'Association et la marque, en plus du site internet. Sa réimpression est encore à l'étude : c'est une opération coûteuse, mais le site ne répondra pas à tous les besoins.

À l'occasion du Salon Religio, le petit dépliant d'information (feuille pliée en 6) a aussi été retiré après une soigneuse mise à jour.

5. Fichier Monastic

Il a été loué à plusieurs reprises cette année, avec de bons taux de réponse. Nous encourageons les membres de l'Association à continuer à y faire appel, car, dans le cas contraire, le conseil d'administration préférerait le louer à l'extérieur plutôt que de le laisser se déprécier, ce qui arrive très vite. Ces adresses avaient été collectées par les réponses au dépliant d'information au départ, et actuellement ce sont toutes les demandes de catalogue qui continuent à le faire grandir.

6. Calendriers, sacs, et affiche

Un petit calendrier pour l'année 2001 a été imprimé à 20 000 exemplaires. Pour ce qui est des sacs et des affiches, la variété des réponses reçues appelle un affinage du projet. Vous serez bien sûr tenus au courant.

VII - Informations diverses

1.- Les éditions Celles

Une plainte a été déposée contre M. Meunier, des éditions Celles. Il est maintenant aux Antilles, où il travaille... L'enquête a été étendue aux paroisses, en passant par l'épiscopat français. De France, nous ne pouvons rien faire pour les pays limitrophes ; il faut qu'une procédure soit lancée dans chaque pays. On ne peut que vous inciter, une fois de plus, à la prudence...

2. - Vente de produits monastiques

Des personnes continuent de nous solliciter pour vendre des produits monastiques dans leurs propres boutiques. Comme cela a déjà été dit : il faut demeurer prudent face à ces demandes. Les produits monastiques ont une image de marque qui laisse imaginer que leur vente sera d'un profit substantiel... Nous savons tous ce qu'il en est, déjà dans les magasins des monastères, sur place. À fortiori lorsqu'il s'agit de boutiques en dehors du cadre monastique, et dont le sérieux n'est pas toujours garanti.

Il ne faut pas forcément dire non, mais ne pas s'engager inconsidérément, surtout en dehors du cadre monastique.

3. - Entraide monastique

Nous avons fait appel pour qu'il y ait une entraide dans des domaines particuliers entre les monastères. Nous avons reçu quelques réponses, mais pour le moment, il est difficile d'organiser quelque chose. Le forum sur le site de Monastic sera sans doute une manière de progresser sur ce point.

Conclusion

L'association Monastic vit, et elle n'a plus besoin de démontrer son utilité. Pour qu'elle soit encore plus efficace, je fais de nouveau appel aux bonnes volontés pour les commissions. Non pas à ceux qui n'ont rien à faire : ceux-là sont déjà suffisamment occupés. Mais à ceux qui sont déjà bien chargés et qui trouveront encore du temps pour le service des autres communautés. D'avance, en votre nom à tous, je les remercie.

*Père Gérard, cistercien, Abbaye de Bellefontaine,
Président de l'Association Monastic*

Témoignage des A.T.C.

L'Assemblée Générale de cette année est l'occasion pour nous de vous proposer une présentation des A.T.C. ; cela n'avait pas encore été fait sous cette forme à Monastic. C'est important pour les connaître mieux, et qu'un dialogue fructueux puisse s'instaurer.

En ce qui concerne la relation de notre Association avec les A.T.C., il faut noter que le Président de Monastic est présent au Conseil d'Administration de l'A.T.C. de Paris, et aussi, par un autre membre de son Conseil d'Administration (Sœur Bernadette, de la Sainte-Famille de Bordeaux), au Conseil d'Administration de l'A.T.C. de Bordeaux.

1. – Monsieur Pierre Poquin, Président de l'A.T.C. de Paris.

C'est en 1951 que l'A.T.C. (Aide au Travail des Cloîtres) a vu le jour.

La création de cette Association suivait d'un an la proclamation par le Pape Pie XII de sa Constitution " SPONSA CHRISTI ", dans laquelle il prescrivait aux moniales le travail rémunéré pour compléter les ressources insuffisantes, comme un complément aux dons et legs, qui ne permettaient plus d'assurer une vie décente.

L'Association, de type loi de 1901, a pour objet " de venir en aide aux communautés religieuses en vue, notamment, d'assurer la subsistance des membres des dites communautés " (art. 2 des statuts).

Parmi les moyens d'intervention de l'association figurent entre autres :

- la formation professionnelle,
- l'éducation artistique et/ou technique,
- la fourniture de moyens propres à l'exécution des travaux.

C'est surtout sur ce dernier point que l'association intervient, grâce aux dons qu'elle reçoit : équipement pour vendre des services, produits nécessaires, équipement de reliure, machines à coudre...

C'est dans ce cadre que l'A.T.C. de Paris a pu aider près de 20 monastères pendant l'année 2000 à investir dans différents matériels pour un total de l'ordre de 250 000 Francs.

De même, Monastic a demandé l'appui de l'A.T.C. pour le financement du stand que nous avons ces derniers jours au Salon " Religio ". Nous avons assuré la décoration et l'équipement, ainsi que le financement, qui revenait à 45 000 F au total, avec remise de 50% pour la location.

Les recettes de l'Association proviennent de dons divers.

L'Association est administrée par un Conseil où sont représentés la plupart des grands ordres monastiques. Le Conseil compte 18 membres, dont 15 représentent les monastères, de moniales surtout, sauf le Président de la Fondation des Monastères, le Président de Monastic, et un Dominicain.

(Il faut noter qu'à l'origine, il n'y avait que des hommes dans le Conseil, et que les moniales ont pris leur place peu à peu : le travail s'est organisé. Les moines ne sont pas totalement absents, ils restent solidaires, notamment au plan financier.)

Quelques années après sa création, soit en 1955, l'Association a étendu son action à l'aide à la commercialisation des produits réalisés par les monastères.

Dans ce but, elle a créé S.A.T.C., car l'Association A.T.C. n'a pas le droit de faire des actes commerciaux. Monsieur Soulez-Larrivière, son gérant, va maintenant vous en parler.

2. – Monsieur Fancy Soulez-Larrivière, Gérant de la S.A.T.C. de Paris.

Nommé gérant le 16 mai 2000, je me suis attaché, avec le concours de Messieurs Fourcade et Kerneis, à prendre connaissance de l'organisation de cette société.

J'ai rencontré un certain nombre de responsables produits, ainsi que les directrices des magasins de Toulouse, Rennes, et Lyon, qui nous sont directement rattachés. Avec Monsieur Poquin, j'ai pris également contact avec le magasin de Lille. Ces différents magasins vont du reste se présenter rapidement devant vous.

Notre but est essentiellement de vendre, avec des équipes de bénévoles, les produits fabriqués par les différents monastères et surtout les petits monastères qui n'ont pas de boutique chez eux pour écouler les produits de leur travail.

Notre chiffre d'affaires pour l'année 2000 s'est montré globalement à 7,9 millions soit une augmentation de 9% par rapport à 1999. Nous avons entrepris d'améliorer nos relations avec les différents monastères et ferons tout notre possible pour être plus efficaces, augmenter nos ventes et par conséquent le revenu des couvents.

Nous allons également nous occuper du passage à l'Euro le 1er janvier prochain pour l'ensemble des magasins, et nous travaillons avec notre informaticien à la rédaction d'un cahier des charges qui nous permettra de consulter les différents fournisseurs.

Je laisse maintenant la parole aux différentes directrices de magasins.

3. - Madame Marie-France Rossi, Directrice du magasin de Paris.

Je suis entrée à l'Artisanat en juin 1999. J'en ai la responsabilité depuis mai 2000. Nous sommes Avenue Denfert-Rochereau, pas loin de la station R.E.R. Port Royal. Le magasin se trouve dans les sous-sols de la Visitation - 450 M2, répartis sur trois niveaux. Nous sommes 6 salariés et 92 bénévoles, qui assurent une présence une fois ou deux par semaine.

Le chiffre d'affaires est de 4,5 M par an.

Nous recherchons parfois des monastères pour certaines activités (par exemple, des communautés qui voudraient coudre pour la mode enfantine) : n'hésitez pas à nous signaler quand vous changez d'activité, de façon à ce que nous puissions constituer un fichier.

4. - Madame Martine Baur, Directrice du magasin de Lyon.

La Boutique de Lyon est un magasin de 110 m2 au sol, dont 90 m2 pour la vente, et 20 m2 de réserve, et 70 m2 de bureaux en étage. Le magasin est bien situé entre Rhône et Saône, à deux pas de la place Bellecour, la place centrale de Lyon, où se croisent rues piétonnes, bus, métro, axe routier. De plus, c'est un lieu très commerçant.

Nous sommes dans une rue où se trouvent des commerces renommés et de qualité, et très proches de la Catho (Institut Catholique), d'une grande librairie et de librairies catholiques et chrétiennes (au moins 8).

Fonctionnement : nous sommes une quarantaine de bénévoles, et deux salariées à temps partiel. Je suis la directrice bénévole, de plus en plus aidée par Françoise Schmitt, bénévole aussi. Avec nous travaillent A. Sibille et N. Toti, les deux salariées ; à nous quatre, nous formons le bureau directeur. Nous travaillons à quatre dans le même bureau, afin d'être polyvalentes et d'être au courant de tout ce qui se passe. Ainsi, nous pouvons nous remplacer à tout moment. Chaque jour, il y a au moins l'une des quatre présente à la boutique.

Mon rôle est surtout de déléguer, pour responsabiliser les autres, de donner des impulsions, de motiver, d'innover, de bousculer... mais toutes les décisions sont réfléchies à quatre.

Les autres sont essentiellement vendeuses ou caissières ; quelques-unes ont pris en plus la responsabilité d'un secteur.

Nous ne sommes pas informatisées. Peut-être y penserons-nous après la mise en place de l'Euro. Mais s'il faut supprimer une salariée pour un ordinateur, je préfère garder la salariée, car elle, elle peut débarrasser les paquets, accueillir le client, ce que ne fera pas un ordinateur !!!

Relations avec les monastères : notre but est d'être à leur service. C'est pourquoi je préfère le contact direct, et que soit dit très vite ce qui va ou ne va pas, que ce soit pour un problème relationnel ou pour un produit, car le but est d'optimiser.

Les commandes sont faites par fax, mais accompagnées d'un coup de fil s'il y a un cas particulier. Jusqu'ici, nous avons eu un très bon contact avec tous.

Les prix : si le prix d'un article, fixé par un monastère, est excessif par rapport au marché, on discute avec ce monastère ; il peut arriver que nous baissions notre marge, afin de faire circuler les articles, s'il faut soutenir ce monastère.

Pour nous faire connaître : Nous partons tous les deux ans, pour trois jours, dans différentes villes des alentours. En 2000, nous avons été à Villefranche et Vienne au printemps, Annecy et Roanne en automne. En 2001, nous irons à Bourg en Bresse et Chambéry en avril et mai, et à Annemasse et Saint Étienne en automne.

5. - Madame Bénédicte Madelin, Directrice du magasin de Rennes.

Notre magasin se trouve à la périphérie du centre commercial de Rennes, il occupe 80 m², dont 25 m² de bureaux (ce qui est peu). Nous disposons également d'une pièce en sous-sol pour le stockage.

L'équipe est constituée de 40 bénévoles, dont 5 pour le bureau, et trois hommes. Un ménage de retraités participe également aux ventes extérieures, au Mans, à Angers, Vannes, Saint Briec et Quimper. Ces ventes sont un gros travail, mais très gratifiant, elle durent trois jours.

Les ventes sont réparties par secteur, avec deux responsables par secteur.

Le chiffre d'affaires est de 730 000 F, en augmentation de 5 à 6%.

Les relations avec les monastères se font autant que possible par téléphone.

Nous rencontrons un problème pour nous constituer un fichier de " clients " : maintenant que les gens payent par carte, on ne peut plus relever leur adresse.

6. - Madame Marie-Hélène Pacallet, Directrice du magasin de Toulouse.

Le magasin de Toulouse : des atouts.

Nous sommes situés dans un vieux quartier de Toulouse, dans une rue où se trouvent de belles maisons en briques roses, à proximité de la cathédrale et de l'archevêché.

Nous avons un beau magasin, en briques roses, avec sous-sol voûté, et une grande vitrine.

Notre surface est de 100 m², dont 80 m² pour la vente, sur deux niveaux, et 20 m² de bureaux.

L'équipe est nombreuse (54 personnes), répartie en vendeuses, chef de secteur de produits (7 secteurs de produits, avec deux responsables par secteur), un comptable, une secrétaire pour le fichier client informatisé, une secrétaire pour la saisie de caisse journalière sur ordinateur.

Le chiffre d'affaires est de 500 000 F par an.

Des difficultés :

Nous sommes dans un beau quartier, oui, mais... il y a peu de passage, la majorité des autres commerces étant des antiquaires.

Le magasin est beau, oui, mais... il y a eu un défaut de conception au départ. Le matériel de présentation des produits, même s'il est très esthétique, n'est pas adapté.

L'équipe est nombreuse, oui, mais... on rencontre peu de motivation chez la majorité des bénévoles : on vient passer un peu de bon temps. Seules 6 ou 7 personnes se sentent vraiment concernées par ce qui se passe dans la boutique, et ce n'est pas suffisant.

Des actions : Ventes expositions à l'extérieur, dans les églises de Toulouse et de ses environs, entre 7 et 10 par an. Les dix ans de la boutique en février : quatre journées spéciales d'animation auxquelles nos clients sont conviés par E-mail.

7. - Mesdames Edith Brabant et Nathalie Prouvost, A.T.C. de Lille.

Tout a commencé il y a maintenant trente ans ! En novembre 1970, une grande exposition, menée par l'A.T.C. de Paris, a lieu à la Foire commerciale de Lille. Le succès fut retentissant... À partir de là, il nous fut demandé l'ouverture d'un autre centre permanent à Lille. Il n'existait à cette époque que celui de Paris, et un petit à Orléans, qui a fermé depuis.

À la suite de ce souhait, nous démarchons, et nous trouvons un local à la Centrale des Œuvres. Beaucoup de travaux sont entrepris. Grâce à la générosité de tous, et surtout grâce à la compétence et au grand dynamisme de Madeleine Paris, l'Artisanat Monastique de Lille ouvre ses portes le 6 octobre 1971.

Au tout début, nous étions en relation avec 60 monastères, et nous formions une équipe de 12 bénévoles. Au fil des jours et des ans, tout s'est développé. Nous avons agrandi le local par trois fois, puis ce fut notre grand déménagement dans la crypte même de la cathédrale.

Les demandes d'autres communautés sont arrivées : de 60, nous sommes passés à 178 à ce jour ! Par là même, notre équipe devait s'agrandir : nous sommes actuellement 78 bénévoles.

Notre seul objectif et notre seul souci : " Être au service des monastères ", surtout ceux qui ont le plus de difficultés ; mais jamais mettre les monastères à notre service.

Comment fonctionnons-nous ?

Dès le départ, nous avons pris conscience que notre “ Artisanat ” ne pouvait en aucun cas fonctionner comme un autre magasin, ou une grande surface : nous ne ferions pas le poids, nous perdrons notre temps.

Par contre, si nos clients trouvent à l’“ Artisanat ” un accueil, une écoute ; si nous portons témoignage de cette vie monastique... c’est absolument sûr : ils reviendront.

À Lille, nous avons un emplacement privilégié, actuellement, dans la crypte de la cathédrale : à lui seul, il est déjà un privilège, un “ signe ”.

Chez nous, chaque bénévole a la responsabilité d’un ou plusieurs monastères. Nous avons aussi des responsables par secteurs : secteur religieux, secteur textile, secteur maison, secteur produits frais... et chaque secteur a plusieurs correspondantes de monastères. Chacune a la responsabilité totale de son ou ses monastères : commande, réception des colis, courrier, gestion du stock... et souvent visite dans ces monastères. Donc, un contact étroit avec les moniales, ce qui est très motivant pour chacune, et très enrichissant.

Toutes, aussi bien les responsables de secteur que les correspondantes de monastères et moi-même, sommes en contact avec le client dans l’“ Artisanat ”. Nous essayons de faire le trait d’union entre les monastères et le client.

Quelle publicité pour nous ?

Des encarts publicitaires payants dans les journaux et revues sont totalement exclus – sauf si on nous l’offrait gratuitement ! Nous n’avons aucun budget pour cela. Nous acceptons de grand cœur les reportages sur notre activité, à la suite d’un événement, d’une exposition...

Par contre, nous envoyons en novembre notre carte de vœux à 17 000 clients répertoriés dans notre fichier, et cela a une très bonne retombée.

Notre meilleure publicité est le bouche-à-oreille : vous savez, en province, les cancans vont vite, tout se sait très rapidement. Il suffit qu’un cortège de mariage qui vient de l’“ Artisanat ” soit très réussi, aussitôt toute la famille, les amis sont au courant... et accourent. C’est pour cela que nous sommes très exigeants sur la présentation des produits, et le choix des articles. Nous devons sans cesse renouveler la présentation, chercher de nouveaux produits à proposer aux monastères.

À titre publicitaire, nous avons aussi un petit magasin dans une maternité ; les jeunes mamans y viennent... elles seront de futures clientes pour notre magasin de la Treille.

Les ventes extérieures

Elles sont aussi notre publicité. Nous les faisons tout d’abord pour faire admirer le beau travail qui se fait dans les monastères ! Et aussi pour nous faire connaître ! Après les ventes, il y a toujours des retombées, et nous sommes redemandées. Nous n’allons jamais deux années de suite au même lieu ; en général, c’est une année sur deux.

En principe, nous en prévoyons une par trimestre. Mais notre principal objectif est à coup sûr de développer les ventes sur place, à Lille. C’est dans cette optique que nous avons fait, en 1998, une exposition vente de Vierges, qui a eu un grand succès. Et en novembre dernier, nous avons fait une exposition de crèches. Nous avons eu de très belles crèches de 25 monastères différents. Cela aussi nous a fait une belle publicité. Les journalistes se sont déplacés.

Nous essayons de développer le plus possible le secteur religieux, qui, à nos yeux, doit avoir une place privilégiée dans l’“ Artisanat ”. Pour nous, c’est le secteur qui marche le mieux. Mais il est très difficile de trouver de jolis nouveaux produits dans ce domaine.

Partout, en vente extérieure comme à Lille, nous essayons de privilégier les petits monastères qui ont une petite production, et qui comptent tant sur nos chèques de fin de mois. Je pense que c’est d’abord pour cela que les “ Artisanats ” existent.

Mais ne pensez surtout pas que tout est si simple et si facile : nous sommes avec l’A.T.C. en réflexion permanente, et nous nous posons très souvent la question : “ Qui sommes-nous ? ” Nos évêques, à Lille, se sont chargés de nous rappeler quelquefois à l’ordre.

L’un d’eux nous a nommés “ les marchands du temple ”, l’autre nous a refusé l’ouverture exceptionnelle du dimanche. Sur le moment, je l’avoue, ces claques nous font très mal. Nous avons du mal à accepter... mais cela nous a fait drôlement réfléchir. N’importe qui peut faire n’importe quoi, par exemple ouvrir un Artisanat Monastique avec un état d’esprit totalement différent de celui que nous voulons avoir. Rappelez-vous l’“ Artisanat ” de Moulins, expérience très malheureuse ! Ce sont toujours les monastères qui en subissent les conséquences.

Nous avons beaucoup à nous apporter les uns aux autres. Nous avons déjà tenté, avec l'A.T.C. de Paris, de créer une " charte ". Elle n'a jamais abouti. Pour faciliter l'échange, pour diversifier les points de vue, pour confronter nos idées, nous aimerions une fédération des A.T.C., avec des représentants de monastères, des laïcs des A.T.C. et des " Artisanats ", et des représentants de l'Église hiérarchique, puisque nous sommes " mouvement d'Église ".

Cette réflexion sur les évolutions nécessaires, nous souhaitons la partager avec tous, et vous remercions à l'avance de nous aider à l'enrichir.

8. - Madame Anne Solange de Fournoux, A.T.C. de Marseille.

À l'A.T.C. de Marseille depuis fin décembre 2000, je remplace Mademoiselle de la Brosse. J'ai été pendant 10 ans à Paris, jusqu'en 1996, avec Mademoiselle Paris.

Notre magasin est chez les Clarisses. Malheureusement, ce n'est pas un quartier commerçant, aussi n'avons-nous comme passage que celui des clients fidèles. La surface du magasin est de 100 m², le chiffre d'affaires de 180 000 F.

Nous sommes en pleine restructuration. Nous cherchons un local, et ce n'est pas facile.

Nous réalisons des ventes à l'extérieur, Toulon, Aix, Notre Dame de la Garde pour le premier mai. Elles contribuent beaucoup à nous faire connaître.

Nous sommes une vingtaine de bénévoles, qui viennent l'après-midi.

Mademoiselle de la Brosse n'a pas su déléguer, d'où les difficultés actuelles. Nous en sommes même à nous poser la question de la fermeture du magasin.

Nous ne fonctionnons pas en dépôt-vente, mais en achat ferme, ce qui suppose moins de commandes.

9. - Monsieur Pierre de Tournemire, A.T.C. de Bordeaux.

Permettez-moi de solliciter votre indulgence pour cette intervention devant cette imposante assemblée, car, si certaines gérantes ou directrices qui m'ont précédées à cette tribune sont en fonction depuis de nombreuses années, j'ai, pour ma part, moins d'un mois d'ancienneté dans ma fonction.

Pour ceux et celles d'entre vous qui ne connaissent pas l'A.T.C. de Bordeaux, je vais faire un petit historique :

Créé à l'initiative de Marie-Noëlle de Rozières en 1996, l'Artisanat Monastique s'est implanté grâce à l'hospitalité d'un membre du Conseil d'Administration, rue Ferrère dans un très petit appartement en rez-de-chaussée. Une équipe de généreux bénévoles, grâce aux conseils des magasins de Paris - Lille - Toulouse, a mis la machine en route. Mille mercis ...

À l'époque, Marie-Noëlle était la présidente de l'Association A.T.C. et gérante de la SARL. Deux ans après la création, la fondatrice nous a quittés à la suite d'une longue maladie. C'est Monsieur Henri Detours, qui regrette d'ailleurs vivement de ne pas être parmi nous aujourd'hui, qui assume la Présidence.

Il s'est entouré d'un Conseil d'Administration composé des anciens Administrateurs fondateurs et l'élargissant, faisant participer des personnalités très compétentes dans les domaines tels que : la communication, les finances, la gestion... La gérance de la SARL a été confiée à Bertrand Audinet, un professionnel de l'administration des sociétés.

La décision de trouver un nouveau local plus grand et dans un quartier plus commerçant que la rue Ferrère a été prise. La nouvelle implantation a été réalisée sous la responsabilité de Bertrand Audinet. Depuis septembre 99, nous sommes rue du Palais Gallien. La Boutique Monastique de Bordeaux est tenue par Laure Dall, entourée de cinq chefs de secteurs, qui ont elles-mêmes des assistantes.

Au total, une cinquantaine de bénévoles assure la bonne marche de l'entreprise. Les premiers chiffres sont prometteurs puisque les recettes des quatre derniers mois de l'année sont en augmentation de 95% sur l'année précédente, et que le mois de janvier 2001 est trois fois supérieur au mois de janvier 2000.

Bertrand Audinet, après avoir implanté la boutique, a souhaité être relevé de sa fonction de gérant. La distance entre son domicile dans les Landes et Bordeaux a, je crois, pesé lourd dans sa décision. Le Conseil d'administration, après l'avoir remercié pour son dévouement, lui a donné quitus de sa gestion en bonne et due forme.

Les responsables de Bordeaux m'ont chargé de rapporter quelques informations au sujet des prix d'achat des produits proposés, qui pour certaines communautés sont confondus avec les prix de vente, et la T.V.A. n'est pas toujours comptabilisée. Nous souhaiterions également que les nouveaux tarifs soient envoyés à l'avance.

Je tiens à signaler que l'ensemble des bénévoles est très sensible à l'accueil, le plus souvent téléphonique, des communautés, et se félicite de la richesse des échanges.

Je vous remercie de votre attention.

10. - Echo du Salon Religio (3-5 février 2001, Porte de Versailles), Madame Françoise Schmitt, A.T.C. de Lyon.

Je suis vendeuse bénévole à Lyon depuis 4 ans.

Je suis arrivée pour préparer le Salon vendredi en début d'après-midi, pour l'installation et la décoration du stand. Y participaient également des membres des A.T.C. de Rennes et de Paris, ainsi que Père Colombar, de Maylis, Sœur Marielle, du Bec Hellouin, qui a assuré le repassage.

Parmi ceux qui ont assuré une présence au long des trois jours, on peut noter la Fraternité monastique de Jérusalem, qui présentait des cithares et un tabernacle ; Père Colombar est venu samedi et dimanche, une sœur du Rivet samedi et dimanche matin. Une Clarisse de Vandœuvre était là lundi, et sœur Chantal de Chambarand, avec une autre sœur, lundi. Des personnes de Paris sont venues également.

Nous avons constaté un passage constant. Ce n'était pas une grande foule, mais les produits ont été admirés. Nous n'avons pas enregistré de commandes, mais nous avons beaucoup signalé les adresses, notamment celles des monastères exposants.

Nous étions dans la partie professionnelle. Le " public " se composait de prêtres, de religieux. Du côté " grand public ", ce sont plutôt les pèlerinages, les éditeurs de livres et les associations qui sont représentés. Du côté " professionnels ", tout ce qui a trait au culte, de près ou de loin. Pourquoi avoir choisi plutôt de nous trouver de ce côté-là ? C'est le lieu où il y a le plus de produits similaires : on n'en trouve pas du tout ou presque de l'autre côté.

Le but de l'exposition était de montrer que les monastères sont capables d'être concurrentiels par rapport aux sociétés séculières, et cela, au niveau de la qualité professionnelle : en choisissant de se placer du côté " grand public ", on aurait plutôt insisté sur le fait de la vie religieuse.

Dossier « Internet »

Voici, dans les pages qui suivent, l'ensemble des interventions faites à l'Assemblée Générale sur le thème d'Internet. Chacune constitue un tout, et l'ensemble donne un panorama de la question, selon ses diverses répercussions sur notre vie monastique.

1. Résultat de l'enquête sur Internet – Août 2000

Tableau récapitulatif

	Adhérents à Monastic	Réponses reçues	Nombre de connexions	Sites sur la communauté	Sites commerciaux	VPC	Sites de l'ordre	Théophile ou autre
Bénédictins	25	14	12 + 2 en cours	8+1 en cours	2+1 en cours	2		
Bénédictines	38	21	11 + 1 en cours	1 + 2 pas seules+2 en cours	3+1 en cours	2+1 en cours		4
Cisterciens	21	13	13	8	6	3	oui	1
Cisterciennes	24	14	9	5	4	3	oui	1
Carmélites	55	25	16	2	0	2	www.carmel.asso.fr	2
Clarisses	22	8	5 + 1 en projet	2 (diocèse)	0	0	www.franciscain.net	0
Dominicaines	11	5	3	1	0	0		0
Visitandines	11	4	2+1 en projet	0	0	0		0
Autres	20+1	7	3	1+2 en cours	0	0		0
Services	4	2	2	0	1	0		0
Total	232	113	76 + 5 en cours ou en projet*	28 + 7 en cours ou en participation	16 + 2 en cours	12 + 1 en cours		8

Commentaires

- Le nombre total de connexions, y compris ceux qui n'ont pas répondu, est de 93 (si on tient compte notamment de l'annuaire du SDM) et ça bouge vite. (Détail : Bénédictins 15+2 en cours ; Bénédictines 14+1 en cours ; Cisterciens 15 ; Cisterciennes 11 ; Carmélites 19 ; Clarisses 6+1 en projet ; Dominicaines 4 ; Services 4)
- Pour les sites présentant l'activité lucrative : dans plusieurs cas, il s'agit du même site que celui qui présente l'ensemble de la communauté.
- Parmi les réponses affirmatives concernant la vente par correspondance, il peut s'agir pour certains de l'adhésion à Théophile.
- Les E-mails individuels vont de 1 à 10, et ils concernent les mêmes personnes que les lignes téléphoniques personnelles. Il s'agit principalement de besoins de fonction : abbé, cellier, hôtelier, ateliers de travail rémunéré, mais aussi conseillère fédérale ou SDM, pour les moniales.

2. Le site de MONASTIC

1. L'enjeu :

Pourquoi Monastic a-t-il décidé la mise en œuvre d'un site ? Bien qu'une présentation des monastères soit prévue, ce n'est pas directement pour présenter la vie monastique dans son ensemble, mais pour favoriser notre vie monastique dans sa dimension économique.

La notion de visibilité entre en jeu : il est important que tous les membres soient présentés sur le site, et qu'il fasse le maximum de liens avec d'autres sites, car dans ce domaine, l'aspect de masse est important.

De plus, il peut constituer une information sur les potentialités de chaque monastère (produits et services), et il peut intervenir pour une entraide plus efficace entre nous.

2. Le contexte général : les autres sites

On rencontre déjà bien des cas de figure au niveau des sites Internet, et notamment :

- des sites de monastères particuliers (pour le monastère – pour le lucratif)
- des sites pour des ordres ou des instituts (ex : Cisterciens – O.C. et O.C.S.O. ; Carmel ; Clarisses)
- le site de la Fondation des Monastères
- le site de la Boutique de Théophile (site à vocation commerciale)
- des sites portails : cef.fr – abbayes.net
- des sites de références, tels que « Catholien »

3. Le projet :

a) profil général : Ce ne sera pas un site marchand (Voir l'accord signé avec La Boutique de Théophile). C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas choisi une terminaison en « .com », plutôt employée pour des sites commerciaux. Ce ne sera pas non plus un site statique présentant l'institution « Monastic », mais plutôt un site portail, qui donne des informations, mais surtout renvoie à d'autres sites, vers d'autres coordonnées.

b) le réalisateur : La société Quaternet, à Bordeaux. C'est cette entreprise qui a réalisé le site intitulé « caducee.net » ; elle emploie une quarantaine de personnes, et assure aussi bien la mise en place des sites que leur hébergement.

c) l'architecture globale du site : Différentes entrées sont prévues, soit par les monastères membres de Monastic (coordonnées, situation géographique, lien avec d'autres sites internet), soit par les produits (incluant magasins et librairies), Soit par les A.T.C., soit par le forum (qui sera en lien avec la Fondation des Monastères)

En ce qui concerne la présentation des produits, nous nous sommes dirigés vers une reprise de l'architecture du catalogue (qui était aussi celle du Minitel). Au niveau de la fiche des monastères, on n'indique que la « catégorie » de produit (qui est en fait une « sous-catégorie », selon le classement du catalogue). Celle-ci renvoie à la liste plus détaillée des produits.

Le forum est conçu comme un lieu possible d'entraide. Pourra-t-on envisager de procéder par thèmes ultérieurement ? Tout dépend du temps que cela demandera au niveau de la gestion.

4. Les acteurs de la réalisation

- tous les membres de l'association, par la collecte des données et les finances
- une petite équipe (membres du Conseil d'Administration)
- des testeurs (pour évaluer les projets). S'il y a des volontaires ou des personnes que vous connaissez, le faire savoir. Cela ne demande pas de déplacements.

5. Les délais

Le « chantier » est déjà en route. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la Société Quaternet, tant à Paris qu'à Bordeaux. Un « cahier des charges » a été défini.

Nous espérons la remise du site terminé pour avril probablement.

6. À qui le site est-il destiné ?

Aux gens extérieurs qui pourront le visiter comme n'importe quel autre site internet.

Aux membres de Monastic, qui disposeront d'un accès spécial au niveau du forum. La mise à jour des données sera centralisée, et effectuée sur demande.

7. Le financement

Le coût initial de 110 000 F TTC est supporté en partie par un don de la Fondation des Monastères, en partie par une participation spéciale demandée aux membres de l'Association, en partie par l'association Monastic.

La maintenance devrait être de l'ordre de 6 à 7 000 F par an, avec l'hébergement, et nous espérons arriver à la financer sans demander de contribution supplémentaire.

8. Des questions que vous pouvez vous poser :

- si nous ne sommes pas connectés à Internet, pourrions-nous être sur le site Monastic ?

Cela n'empêche pas d'être sur le site Monastic. Les coordonnées seront données (adresse, téléphone, fax), et il restera toujours possible de vous contacter par les moyens classiques.

- nous voudrions nous connecter à Internet

- pour un e-mail

- pour présenter notre communauté

- pour vendre nos produits

Soit vous avez une solution, et c'est bien.

Soit vous n'en avez pas, et alors vous pouvez contacter le secrétariat de Monastic qui pourra vous donner des indications.

Avant toute étude, il ne faut pas s'arrêter aux questions de coût, on trouve de tout et à tous les prix.

3. Présentation de la Boutique de Théophile

<http://www.boutique-theophile.com>

Permettez-moi de vous dire pourquoi je vous parle aujourd'hui. Travaillant dans la communication, j'ai eu l'occasion d'être en contact avec Sœur Catherine Sesboué, de Chrétiens Médias, qui a lancé le site Internet pour l'Église de France, lorsqu'elle s'est aperçue qu'en demandant le mot "religion" dans un "moteur de recherche", elle tombait sur le site de la secte Moon. Sa réflexion s'est portée ensuite sur les sites marchands. Des consultations, des réunions ont eu lieu, en vue de créer un tel site au niveau chrétien, et j'ai été invité à y participer au titre de la société dont je suis le Directeur, "BD Consultant". Et voilà que, lors de la réunion constitutive, j'en ai été élu président à titre bénévole.

Le système s'est mis en place peu à peu. Père Gérard, Président de Monastic, a été invité comme "conseiller technique" dans le conseil d'administration, au même titre que Sœur Catherine Sesboué.

Il a fallu quelques tâtonnements avant de trouver un nom qui convienne : Après la "boutique du Bon Dieu", on a pensé au "jardin de Théophile", pour aboutir enfin au nom que vous connaissez : la "Boutique de Théophile".

Pour mettre en œuvre le projet, il fallait 450 000 F. Nous disposions "seulement", de la part des "fondateurs", d'une promesse de 125 000 F. Pour le reste – je ne connaissais pas encore la Fondation des Monastères – j'ai fait appel à des amis, demandé la participation de sponsors.

Par définition, l'internaute est seul, il s'ennuie. Les statistiques donnent 4 à 5 heures par jour sur Internet pour les plus mordus, et au total, 8 M de connectés, dont 20 % font leurs achats sur Internet. C'est donc un potentiel énorme.

Aujourd'hui sur le Web, partout des sites nouveaux, des "portails" se créent. Or, on constate que, au milieu de cette multitude de propositions, la Boutique de Théophile commence à être connue : on en parle dans la presse écrite, dans des reportages télévisés. Pour que la "Boutique" puisse jouer plus pleinement encore son rôle, et soit bien présente parmi les sites qui pratiquent la vente en ligne sur le net, il faut se grouper et devenir plus nombreux. Mon objectif serait de parvenir à 100 magasins dans la "Boutique".

Nous espérons passer deux accords, l'un avec "France Catholique", l'autre avec "Famille Chrétienne", pour échange de publicité : nous mettons un "bandeau" sur notre page d'accueil, et eux font de la publicité pour nous dans leurs journaux. De même, avec R.C.F. ("Radios chrétiennes de France"), qui, dans une émission récente, a cité tous les organismes présents à "Théophile".

La Boutique de Théophile a commencé avec deux connexions par jour, et des pointes à 200 ou 250, à la suite d'émissions dans les médias. Actuellement, on atteint le nombre de 250 par jour. Les réactions sont variées. Nous recevons en moyenne 45 messages par jour. Nous savons aussi que l'internaute va voir facilement ce qui se passe sur le magasin voisin, et donc, qu'en venant pour acheter un produit

précis, il ressort parfois avec d'autres achats qu'il n'avait pas prévus (un peu comme dans les grands magasins).

Il est vrai que la Boutique de Théophile ne contient pas que des monastères. Je pense que c'est dans l'intérêt de tous. Nous avons besoin des monastères, car ils génèrent des entrées, en raison de leur forte image dans le public. Mais nous avons besoin aussi des autres, à savoir R.C.F., Siloë, "Voir et dire", un Atelier de mobilier liturgique, des sanctuaires... : en multipliant les "magasins" spécifiques, on se donne plus de chances d'être visités.

D'autres aspects sont à prendre en compte sur le Web : le forum. C'est très intéressant. Les gens se posent des questions sur le sens de la vie, et je pense que c'est un moyen de répondre aux attentes de nos contemporains. Ainsi, au forum des JMJ : on a pu lire des questions édifiantes de la part des jeunes. De même, de simples commandes sur la « Boutique » laissent pressentir des interrogations qui émergeront, un jour ou l'autre.

Et puis nous avons ajouté une partie gazette, la mention du saint du jour, des promotions, des expositions : la page d'accueil du site à l'image de l'allée préalable des grands magasins, et aussi de façon à ce que "Théophile" ne soit pas seulement un lieu de commerce.

Enfin, nous avons l'intention de développer le don en ligne. Il y a déjà les "Petits Frères et Sœurs", le B.I.C.E. (Bureau International Catholique de l'Enfance), une demande pour aider à la construction de l'église de Cergy Pontoise. Le fait de présenter cela sur Internet permettra sans doute d'obtenir des réponses aussi de l'étranger, notamment des États-Unis, ce qui est totalement impossible par les moyens ordinaires.

J'en viens maintenant au protocole d'accord que la Boutique de Théophile vient de signer avec l'Association Monastic, dans le cadre de la création du site Internet de Monastic. Aucun d'entre nous n'a intérêt à gêner l'autre. Nous avons donc eu plusieurs échanges et rencontres, jusqu'à la signature le 11 janvier, jour de l'Assemblée Générale de "Théophile". Ma perspective est que les monastères soient les plus nombreux possibles à la Boutique de Théophile. Mais le coût ordinaire étant compris dans une fourchette de 2 500 à 25 000 F peut se révéler prohibitif pour certains monastères. Il faut noter cependant que tous les membres de "Théophile" peuvent disposer de la vente en ligne, avec paiement sécurisé.

Donc, restant ferme sur la cotisation de base de 500 F, que nous maintenons pour tous les adhérents à la Boutique de Théophile, nous avons mis en place une sorte de "mini-boutique", pour offrir aux petites "communautés" la possibilité de venir à "Théophile". Pour cela, la Fondation des Monastères a versé d'avance la somme de 25 000 F (c'est-à-dire l'équivalent d'une cotisation forte), avec, en échange, un bandeau permanent en faveur de la Fondation. Ces 25 000 F sont destinés à aider les communautés qui en auraient besoin, pour leur inscription dans ces "mini-boutiques", voulues comme un complément possible du site de Monastic, qui, lui, ne se veut pas marchand.

Je signale aussi la possibilité de liens, comme c'est déjà le cas pour les sites de Chambrand ou de Lérins : la Boutique de Théophile comporte une petite présentation de ces communautés, et renvoie directement sur leurs sites commerciaux, ce qui leur donne une porte d'entrée supplémentaire.

À l'heure actuelle, la "Boutique" compte 22 magasins, dont 4 monastères, et deux projets sont en cours.

Oui, je crois qu'ensemble – tous ensemble – nous pouvons aller plus loin et réussir une belle boutique.

Merci de m'avoir accueilli à votre Assemblée Générale et merci de nous rejoindre !

Bruno Dardelet,
Président de la Boutique de Théophile

4. Présentation du site de Lérins

<http://www.abbayedelerins.com>

Nous l'avons envisagé depuis 1998. Dans un premier temps nous avons pensé à un site commercial mais très vite l'idée nous est venue de présenter aussi la vie monastique. Après trois mois de travail nous

avons pu mettre en ligne les premières pages sur notre vie présentée par thèmes, (histoire, accueil, désert, vie fraternelle, charité etc..). Le paiement sécurisé n'est arrivé que quelque mois plus tard en 1999. Auparavant, nous avons un bon de commande à imprimer avec un règlement par chèque.

Il faut préciser que nous avons été parrainés et encouragés par le C.I.C.A. (Centre International de Communication Avancée) Le C.I.C.A. est un organisme du Conseil régional chargé de faire évoluer les P.M.E. vers l'utilisation des nouvelles technologies.

Cette première version a duré jusqu'au mois décembre 2000. Nous avons été choisi comme site pilote, la mise en place nous a été offerte, sauf les frais de système sécurisé auprès de Paybox, 3000 francs.

A la fin de l'année 2000 après des mois de mise en place au rythme monastique (très lentement), nous avons refait la présentation avec un nouveau système de sécurisation au niveau des paiements de la boutique. Une partie a été traduite en anglais et une version italienne se prépare.

Le coût est de 18 000 francs HT pour la réalisation et de 290 francs HT par mois pour l'hébergement de tout le site...

Les retombées sont en dessous des promesses faites mais en deux mois nous avons eu 8000 francs de commandes, ce qui n'est pas si mal, compte tenu des produits particuliers que nous avons.

L'avantage de ce nouveau système est que nous pouvons ajouter des pages nous-mêmes dans la partie dite non commerciale et dans la partie boutique nous pouvons aussi changer à souhait prix, produits, catégorie, promotion ; il suffit d'un peu d'expérience et de motivation pour être performant !!!

Conclusions :

La première année ne fut pas très fructueuse mais elle nous a permis d'être plus crédibles auprès de nos clients ; des contacts internationaux ont pu être pris. C'est donc sans regret !

Le courrier électronique va se généraliser, il faut s'adapter.

3) De la même manière qu'un magasin a besoin d'être connu, ainsi en est-il d'un site marchand, d'où l'importance de se grouper pour mieux générer des visites sur le site et des commandes.

4) il ne faut pas des compétences extraordinaires en informatique même si un minimum est requis. Je pense que multiplier les boutiques sur le net n'est pas un handicap mais un atout. Il est souhaitable de rêver une grande boutique qui regrouperait les produits de tous les monastères... Un A.T.C. pourrait-il l'envisager à plus ou moins long terme ?

*Frère Marie-Pâques, cistercien,
Abbaye de Lérins*

5. Présentation du site de l'Abbaye du Mont des Cats.

<http://www.abbaye-montdescats.com>

En 1996, alors que j'étais directeur de la fromagerie de l'abbaye, j'avais créé, un peu par curiosité intellectuelle, un site présentant à grands traits l'abbaye, mais plus spécifiquement la fromagerie. Il m'était arrivé de recevoir des commentaires de visiteurs du site, disant qu'ils trouvaient que ce site « sentait un peu trop le fromage ». Tout en faisant le site, j'ai réalisé que la technologie HTML évoluait tellement vite que je n'arriverais pas à garder un site « au goût du jour ». Il me semblait que ce travail de gérer un site, et d'être, si on veut, à l'affût des nouvelles techniques, était incompatible avec la vie monastique elle-même. J'en suis toujours convaincu, et même de plus en plus...

En 1998, notre nouveau Père Abbé, Dom Guillaume, m'a fait la même réflexion, que le site était trop « fromage », demandant que je le fasse évoluer vers un site davantage « monastique ». Il proposait également d'aménager le style, en partant de l'idée que les internautes ne sont pas férus de lecture, mais davantage d'entendre, et si possible de voir. Comme je ne pouvais pas assurer moi-même le travail, nous avons convenu de le confier à des gens du métier.

Lors du salon Religio 1999, j'ai trouvé une entreprise qui pouvait répondre à notre attente. Ils ont repris l'existant du site, mais refait la charte graphique, afin d'avoir davantage d'unité entre les pages et les sujets. Dès ce moment, sur la page d'accueil il y avait un petit moteur qui permettait d'afficher, en fonction de l'heure au Mont des Cats : « En ce moment les moines célèbrent l'office de Sexte », ou « En ce moment, les moines sont au travail à la fromagerie », par exemple. Assez rapidement après l'installation de ce moteur, il a été ajouté des séquences audio extraites de nos enregistrements sur

disque ou CD. Chaque office, en semaine ou les dimanches, a une séquences spécifique, qui reprend un ou deux éléments de l'office en question. On a donc ajouté un bouton « écouter l'office en cours ». Actuellement il nous arrive d'avoir des réactions de visiteurs demandant pourquoi, tout à coup, ils n'arrivent plus à entendre l'office... Ce qui veut dire que les Internautes viennent sur le site pour participer à notre prière...

Cette spécificité a permis également que nous soyons référencés par le site de Radio - Canada français avec la mention « Entendre la prière des moines en direct ». Comment le sais-je ? Comme nous avons un compteur de visiteurs, et que nous pouvons savoir de quel site ils viennent vers nous, voyant le nombre venant de là-bas, je suis allé voir la cause de cette relation.

Lors de la réorganisation du site, nous en avons également profité pour parler de l'actualité et de la vie de la communauté. D'une part nous mettons les faits marquants du mois, c'est-à-dire une partie de la chronique mensuelle de l'abbaye. D'autre part, mais c'est plus difficile à gérer, nous mettons les « événements particuliers », comme par exemple la bénédiction des nouvelles cloches, ou l'ordination sacerdotale du 11 août dernier. Les deux rubriques permettent en fait de faire « vivre » le site, sans trop de difficultés. Ce sont des documents existants, connus d'un certain public, que l'on met à la disposition d'un autre public, tout aussi intéressé.

Un sujet habituel sur un site d'abbayes, est la possibilité de retrouver les homélies du Père Abbé. Cela aussi, n'est pas très compliqué à faire... Comme elles sont rédigées sur son ordinateur, le Père Abbé les envoie lui-même à notre hébergeur pour qu'il les mette en ligne. Depuis maintenant à peu près un an, nous avons ajouté la possibilité d'entendre cette homélie. Partant encore une fois du principe que l'internaute préfère entendre que lire, le Père Abbé a commencé à enregistrer en fichier Real Audio ses homélies, et à les envoyer tels quels à l'hébergeur. L'étape suivante a été d'enregistrer les homélies en vidéo... Les premiers essais ne sont pas encore concluants. On voudrait ensuite insérer des images pour alimenter visuellement le message de l'homélie. Ceci est actuellement à l'état d'ébauche.

Nous avons également ajouté d'autres séquences vidéo. En effet, puisque nous avons deux cassettes vidéo, il était assez aisé de récupérer là des séquences permettant de présenter d'une part la spécificité de notre vie monastique au Mont des Cats, et d'autre part la fabrication du fromage.

Un site Internet doit être à la fois intéressant, vivant, et pour une petite part un jeu... Voici quelques exemples.

Sur la page d'accueil, en haut à gauche, il y a une phrase en latin. Si, avec la souris, on va sur la phrase, elle devient une phrase en français. Si on clique sur la phrase, une nouvelle fenêtre s'ouvre, pour expliquer la phrase latine, sa traduction et son sens. Il s'agit en fait du chronogramme de l'abbaye.

Sur la page d'accueil, il y a un bouton « pour accéder à l'abbaye ». Pour le moment, on propose trois cartes successives, sous forme de zoom. Mais mon idée est de développer de manière ludique. En mettant davantage de zooms, on aurait d'abord des cartes routières de plus en plus précises, puis une vue aérienne, et enfin une vue de l'intérieur de l'église.

Dans la rubrique « prière des moines », nous avons une rubrique « Règle de Saint Benoît ». La Règle s'y trouve en complet, découpée selon la lecture bénédictine. L'objectif est qu'on puisse accéder directement au chapitre lu le jour même. Mais, ce que nous avons déjà, c'est un autre petit moteur. Chaque fois que, sur la partie droite de l'écran, on clique pour passer au chapitre suivant (ou précédent), sur la partie gauche de l'écran, il y a une page du livre qui se tourne...

Il reste deux questions : le temps que cela me prend, et le coût. Pour le temps, je l'estime à une ou deux heures par semaine, pour maintenir le site à jour. Lorsque j'ai rédigé les textes, cela m'a pris davantage de temps, c'est vrai. La réponse aux courriers se fait par un autre frère, mais cela ne lui prend pas beaucoup de temps non plus.

Le site fait actuellement 70 MOctets d'espace mémoire. Le site comprend plus de 300 pages, actuellement... Le coût de l'actualisation, y compris l'hébergement, les adresses électroniques et les connexions à Internet, sont de l'ordre de 5 000 F. par semestre.

Il y eut un coût pour la création du site puis l'adaptation pour mettre des vidéos en ligne. Mais, à brève échéance, l'objectif est que le site devienne autosuffisant grâce à l'insertion de bannières publicitaires. Cette méthode est réaliste lorsqu'on dépasse les 100 visiteurs quotidiens. Nous frôlons ce cap en ce

moment, ce qui, malgré tout, est beaucoup pour un site « vitrine » où il n'y a rien à vendre, et pour lequel on ne fait pas de publicité.

Pour terminer, je vous invite à aller voir de vos propres yeux. Mais attention. J'ai dernièrement suggéré à un ami d'aller voir : il est resté 45 minutes à découvrir le site, et il n'a pas tout vu...

*Père Bernard-Marie, cistercien,
Abbaye du Mont des Cats*

6. Pourquoi et comment utiliser Internet ?

Se brancher sur Internet est intéressant pour l'économie de nos communautés et on comprend que les cellériers, économes, responsables des ateliers et des magasins s'occupent de la question... Mais vous êtes bien conscients que cela implique quelque chose au niveau de la vie monastique.

D'ailleurs les nouveaux outils de communication et de travail ont leur utilité à d'autres niveaux que l'économie. L'usage de l'ordinateur facilite bien des choses. Or Internet permet la connexion de plusieurs ordinateurs, de par le monde, permettant ainsi de profiter des bases de données installées sur d'autres ordinateurs. Le courrier électronique est également avantageux, permettant de transférer des fichiers avec rapidité et à un coût modique. Cet usage concerne principalement :

- les études (accès aux bibliothèques, partage de documents ...)
- les rapports entre monastères, avec l'Ordre... (Nos Constitutions, par exemple, sont sur « Internet » et peuvent être mises à jour, éventuellement, après un Chapitre général...)

De moins en moins on pourra se passer de cet outil de communication, comme de moins en moins on se passe du téléphone et, plus récemment, du télécopieur.

Outre l'utilisation à notre profit de cet outil, il faut penser à l'usage que d'autres peuvent faire des informations que nous laisserons sur nos sites.

Qu'on le veuille ou non, la toile web va devenir un lieu d'échange et d'information important dans notre société. L'Église et, dans l'Église, la vie monastique doivent y être présents. Surtout à notre époque où la culture religieuse et chrétienne s'amoiennent considérablement. Ce réseau est, au contraire, une chance inouïe de porter loin le message chrétien et de nous faire connaître. Nous savons tous quel déclic a été pour l'Église de France le choc qu'éprouva sœur Catherine Sesboué découvrant, il y a quelques années, que le mot « religion » ne renvoyait qu'à des sites tenus par des sectes... Elles occupent le terrain : il faut que l'Église et les chrétiens occupent aussi le terrain. Ils le font, heureusement et la « journée chrétienne de la communication » de dimanche dernier a porté son attention sur cela. Que des monastères se présentent parmi les sites web, c'est important. Cela ne veut pas dire que chaque monastère doit avoir son site. Mais il est indispensable qu'un certain nombre l'aient. D'autres sites plus généraux sur la vie monastique ont également leur bon impact. L'association MONASTIC songe à créer son site, vous le savez.

Mon propos n'est pas de développer ces avantages ni de donner des explications techniques, mais de susciter la réflexion sur les enjeux. Car la pratique de ces services nouveaux peut modifier nos habitudes monastiques et poser quelques questions sur le rapport responsabilité personnelle et autorité, par exemple.

Je rappelle que la commission « Éthique » de MONASTIC a commis un document sur la question, en janvier 2000, à la demande du Conseil d'administration, qui s'intitule **Les incidences des techniques nouvelles sur la vie monastique** et dont une partie porte sur les nouveaux moyens de communication, l'autre partie envisageant les magasins. Je me contente d'évoquer un aspect plus particulier.

Les questions que soulèvent les nouveaux outils de communication sont les mêmes que ceux qu'ont posés en leur temps les outils précédents, mais, peut-être, cette fois-ci, est-ce à une échelle plus approfondie.

Je pense, par exemple, au contrôle du supérieur sur les communications et les informations qui arrivent ou qui sortent de la communauté. Depuis longtemps nous assistons à une évolution des pratiques à ce sujet, mais il faut reconnaître que cette évolution va aller en s'accéléralant avec ces nouveaux moyens. Prenons le cas des journaux admis en communauté. Le supérieur détermine à quel journal écrit la communauté va s'abonner ; il peut réguler l'information qui arrive au monastère ; il fut même un temps où les journaux n'étaient pas mis à la disposition de tous. Actuellement, le moine ou la moniale « internaute » peut lire n'importe quoi, sans que le supérieur n'en sache rien... Il pourrait, bien sûr, mettre

des conditions draconiennes d'accès au réseau, le restreindre ou le limiter. Mais serait-ce favoriser un sain climat de liberté ? Il vaut mieux former chacun au sens de sa propre responsabilité. On passe de plus en plus - ce n'est pas d'aujourd'hui, mais le mouvement s'accélère - de la responsabilité du supérieur à celle de chaque moine ou moniale.

Dans nos Constitutions il est souvent dit que le moine ou la moniale a la correspondance libre avec les supérieurs majeurs ; ce qui sous-entend que celle-ci n'est pas - en droit, au moins - libre avec les autres personnes. Il y a longtemps que le supérieur n'ouvre plus les lettres et qu'on ne lui remet plus les lettres ouvertes ; mais il peut juger de la fréquence du courrier à l'arrivée ou au départ : nos relations avec nos familles ou nos amis obéissent à certaines normes, que l'abbé peut indiquer ou contrôler. On apprend au novice, par exemple, qu'il ne faut pas écrire tous les huit jours à ses parents... Des anciens, formés à l'ancienne discipline, viennent encore demander la permission d'écrire ou de téléphoner à leur famille. Je ne les décourage pas, parce que, pour eux, cela a du sens, du point de vue de l'obéissance.

Avec Internet toute cette discipline deviendra vite dépassée. C'est déjà un fait : des familles utilisent de plus en plus le courrier électronique. Au début tout arrivait sur la boîte commune du monastère ; mais la confidentialité n'était pas assurée et, à la Trappe, du moins, on en est venu à ce que plusieurs frères jouissent d'une boîte postale codée personnelle... Toute possibilité de se rendre compte de ce qui se passe disparaît, à moins que l'abbé soit très autoritaire et demande que chacun communique son code. Mais ce n'est peut-être pas la meilleure chose à faire, ni la plus importante... C'est l'évolution normale et souhaitable des choses, encore une fois, mais il faut le savoir et agir en conséquence.

De même, l'information que l'on peut trouver sur les sites d'Internet, qui est précieuse, est d'une telle abondance et diversité qu'on peut s'y perdre dans tous les sens du mot, sans autre contrôle et discernement que le sien propre...

Faut-il alors s'opposer à ce nouvel outil de communication ? Non, bien sûr, pas plus qu'on n'a pu s'opposer à l'introduction du téléphone dans nos monastères... Mais il faut prendre conscience que les temps sont changés. Chacun doit être formé dès le début de sa vie monastique à un sens très aigu de sa responsabilité personnelle. Il faut aussi réfléchir sur les nouvelles façons de conjuguer communication personnelle et référence à l'abbé...

J'arrête là, en plaidant pour l'utilisation de ces nouveaux outils, mais à condition d'apprendre à s'en servir, sans se faire mal et sans se taper sur les doigts...

Frère Marie-Gérard Dubois, Abbé de La Trappe

HOMÉLIE

Mardi 5° semaine T.O.

La lecture de la création de l'homme, et le rôle que Dieu lui donne sur toutes les créatures, est un texte qui convient tout à fait à notre assemblée monastique.

Dieu a créé la terre, les astres, le jour et la nuit, la terre ferme et les plantes, d'une Parole. Lorsqu'il crée les animaux, Dieu ajoute un ordre : « Soyez féconds et multipliez-vous ». Jusqu'à cette étape, la création n'a pas voix au chapitre, si on peut parler ainsi.

Pour la création de l'homme, la situation est encore différente. Dieu crée l'humanité, dit le texte : « à notre image, selon notre ressemblance ». Nous participons à la divinité de Dieu. Non seulement cela, mais ensuite, contrairement aux êtres inanimés, contrairement aussi aux animaux, Dieu s'adresse à l'humain et Dieu « leur » dit. Dieu parle à l'homme, Il en fait son partenaire. Nous seulement Dieu demande que nous soyons féconds, mais surtout : « soyez les maîtres des poissons » ... « remplissez la terre et soumettez-la ».

Dieu donne à l'humanité une tâche bien précise : un rôle dans la création. On interprète souvent de manière simplificatrice les notions de « être maître des animaux », « soumettre la terre ». Elles donneraient à l'humanité le droit de faire ce qu'elle veut de la création.

Dans la Bible, on retrouve souvent des expressions semblables, dans la description du rôle du bon roi : il doit être « juste », il doit « dominer » ses sujets, mais sans les exploiter. C'est cela qui nous est demandé : user de la création à bon escient. Pour vivre, pour notre joie, pour notre épanouissement. Mais il faut la respecter, afin que les générations suivantes puissent également en profiter. La tâche que Dieu nous donne est donc sainte.

Juste après avoir donné tout pouvoir à l'homme, Dieu se repose. Pourquoi se repose-t-il ? « Dieu a achevé l'œuvre qu'Il avait faite », dit le texte. Ce qui reste à faire, Dieu le met entre les mains de l'homme. Non seulement l'homme est pour Dieu un partenaire à qui Il peut parler, une créature « à son image et à sa ressemblance », donc un « miroir » de la divinité. En plus de cela, Dieu fait de l'homme un « co-créateur », qui est maintenant maître de la création. Dieu laisse toute liberté à l'homme, et Il se retire. Il se repose, pendant que l'homme continue la tâche. On pourrait dire que le rôle que Dieu donne à l'homme est une part de la fonction divine.

Tout homme devrait avoir conscience de cette réalité spirituelle que Dieu nous a confiée. A plus forte raison, il importe que nous, moines et moniales, nous agissions saintement avec la création. Nous devons peut-être être messagers de cette Vérité auprès de nos clients.

Ayons toujours plus conscience que Dieu nous a créé à son Image et à sa Ressemblance. Prions Dieu, en cette eucharistie, point fort de notre journée de travail et de rencontres : que les tâches matérielles qui nous sont confiées témoignent toujours davantage de notre vocation sainte à participer à l'acte de co-création que Dieu notre Père nous confie.

Frère Bernard-Marie

BILAN
ANNÉE 1999

ACTIF	PASSIF
Livret 89 367.50	Report à nouveau 130 356.20
Stocks 22 500.00	
Effets à recevoir 307.50	Effets à payer
Disponibilités 13 992.79	Déficit de l'exercice -4 188.41
126 167.79	126 167.79

ANNÉE 2000

ACTIF	PASSIF
Livret 122.299.85	Report à nouveau 126 167.79
Stocks 19 000.00	Bénéfice de l'exercice 51 930.41
Effets à recevoir 2 935.95	Effets à payer * 184.70
Disponibilités 34 047.10	
178 282.90	178 282.90

* Pour l'année 2000, les effets à payer correspondent aux paiements de deux locations du fichier arrivés début janvier.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT
ANNÉE 2000

CLASSE 6	
Frais de secrétariat et de circulaires	15 995.84
Dossier verts	2 766.56
Frais de réunions et de voyages	33 546.00
Frais postaux, téléphones, fax	18 336.34
Frais financiers	22.81
Valeur d'entretien (15 000 + don ordinateur à Sœur Thérèse Marie)	26 811.12
Achats de logos	3 500.00
	100 978.67
 CLASSE 7	
Cotisations des membres	102 924.28
Ventes de logos	3 475.50
Ventes de catalogues	3 115.00
Dons (<i>cotisations des bienfaiteurs, dons de la Fondation des Monastères, d'une communauté belge, etc.</i>)	64 923.54
Intérêts du Livret	2 955.16
	177 393.48
 Frais de sessions restant à notre charge	 -24 484.40
	152 909.08

Bénéfice de l'exercice : 152 909.08 – 100 978.67 = 51 930.41

BUDGET PRÉVISIONNEL 2001

Classe 6	
Frais de Secrétariat	16 000.00
Dossiers Verts	3 500.00
Frais de réunions et de voyages	32 000.00
Frais postaux et de Téléphones	15 000.00
Achat de Logos	3 000.00
Valeur d'entretien	30 000.00
Site Internet	110 000.00
Sessions	10 000.00

	219 500.00

Classe 7	
Cotisations	120 000.00
Ventes de logos et de catalogues	6 500.00
Intérêts	3 000.00
Don reçu de la Fondation des Monastères pour Site Internet	70 000.00
Participation des Monastères pour le site	20 000.00

	219 500.00

Le budget semble donc équilibré, mais il faudra peut-être envisager une réédition du catalogue, c'est à dire sans doute une avance de 50 000.00 F environ. Il faut penser aussi à la facture des calendriers.

Le Conseil d'Administration a décidé une augmentation des cotisations, les faisant passer de 300 à 350 F pour la cotisation de base, et de 20 à 22 F par membre supplémentaire.

Nous pouvons remercier la Fondation des Monastères, car, sans elle, nous ne pourrions pas parvenir à boucler ce budget. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui apportent leur contribution pour aider les monastères.

*Sœur Benoît, Bénédictine,
Abbaye Notre Dame de Jouarre*

Commission commerciale

L'activité de la commission durant l'année 2000 s'est concentrée sur deux pôles: la préparation de la réunion des responsables de magasins à Aiguebelle les 25 et 26 Octobre, et celle du salon RELIGIO, en collaboration étroite avec les artisanats monastiques. Nous avons fonctionné avec divers types de réunions:

la commission dans sa totalité

la commission avec les représentants des artisanats monastiques

des commissions partielles.

1) Réunion d'Aiguebelle et avenir de la commission.

Vous avez pu lire un bref compte-rendu de la réunion des responsables de magasins à Aiguebelle les 25 et 26 Octobre derniers dans MONASTIC INFORMATIONS. Je crois que tous les participants l'ont appréciée.

Nous avons senti qu'il y avait une suite à donner avec des réunions moins nombreuses (environ 20 personnes), et des thèmes plus ciblés, par exemple :

- techniques de ventes
- gestion et analyse des ventes
- librairies religieuses

et nous envisageons d'envoyer sous peu un questionnaire par l'intermédiaire du secrétariat de MONASTIC pour préciser vos demandes en la matière.

Mais les forces vives de notre commission commerciale diminuent... S'il n'y a personne pour les organiser, nous ne pourrions pas faire les sessions demandées.

2) RELIGIO

Nous ne nous sommes occupés que du démarrage de l'énorme travail de préparation du stand MONASTIC, puis les équipes de l'artisanat monastique ont pris la suite, nous les en remercions bien vivement: sans elles, nous n'aurions jamais pu faire ce stand.

Cependant, il y a eu quelques « bavures » de notre côté, dont je veux m'excuser auprès de nos amis. En effet, ils ont supporté le poids financier et de surcharge de travail de l'opération, et je me demande si nous en avons suffisamment pris conscience. Par exemple: un des monastères qui devait exposer se décommande à la dernière minute. D'autres n'ont pas envoyé les objets à exposer ou leur documentation à temps, ce qui empêchait de terminer le codage des prix et le catalogue. Nous devons avoir plus de rigueur dans notre travail, je crois qu'il est bon de nous le redire de temps en temps.

Les monastères exposants pourront-ils faire savoir à l'Artisanat Monastique de Paris ou de Lyon s'ils ont des retombées commerciale suite au stand à RELIGIO? Ceci pour savoir s'il vaut la peine d'envisager de renouveler le stand une autre année.

3) Questionnaire transports

Bien que nous ne puissions pas pour le moment déboucher sur une organisation commune pour les transports de nos produits, nous remercions Gonzague Prouvost d'avoir fait le travail d'enquête et son dépouillement, déjà nous pouvons en tirer quelques conclusions:

Flux total des marchandises répertoriées pour l'enquête	108 Tonnes
Coût moyen au kg	de 17.10 à 1.16 F
Moyenne	8.66F
Par la poste	24.29
Par transporteur	4.99

Si votre coût moyen est au dessus de ces chiffres, il y a peut-être quelque chose à faire.

Nous vous tiendrons au courant si nous pouvons envisager une action commune plus avancée.

*Sœur Marie-Noël, cistercienne,
Abbaye d'Echourgnac*

« COMMISSION MONASTIQUE ADMINISTRATIVE »

(Commission mixte entre la Fondation des Monastères et Monastic)

- LA LISTE DES MEMBRES

Voir feuille des adresses, dans le dossier vert de l'an 2000.

- LES RÉUNIONS

Cinq réunions depuis 1 an, réunions de 2 heures chacune.

On travaille sur des questions posées par des monastères.

- LES QUESTIONS

- Les problèmes de structure

Cinq monastères ont posé des questions :

- Sur le rapport entre activité associative (la communauté) et activité commerciale,
- Sur la reconnaissance légale,
- Sur les structures commerciales.

- Les problèmes ponctuels

- Les dons manuels et les certificats fiscaux,
- La TVA à 5,5% sur les bâtiments,
- La vignette auto,
- La taxe d'habitation par rapport à la présence de personnes âgées dans les communautés,
- Les placements financiers,
- Les S.A.S. (Sociétés par Actions Simplifiées)

- Les problèmes d'actualité

En général des problèmes avec les services fiscaux :

- TVA sur la valeur d'entretien
- Fiscalisation des maisons d'accueil.

- LES PUBLICATIONS

- En mars 2000 est sorti le Guide sur la reconnaissance légale,
- Très prochainement : Le Guide Fiscal.

- PRÉPARATION SUR LA JOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2000

Journée organisée conjointement entre Monastic, la Fondation des Monastères et les ATC.

Un grand merci à Sœur Benoît de Jouarre qui en a été le maître d'œuvre.

- PARTICIPATION A LA PRÉPARATION D'UNE RENCONTRE AVEC LA D.G.I. (Direction Générale des Impôts)

Réunion organisée par le Père Proal, secrétaire général de la conférence des évêques de France, dans le but de préparer un texte qui serait présenté aux services fiscaux pour justifier que les maisons d'accueil spirituels ne sont pas fiscalisables au niveau de l'hébergement et de la restauration, de même qu'au niveau de la mise à disposition de salle.

*Frère Mathias, bénédictin
Abbaye de la Pierre qui Vire*

Sessions de formation à la Comptabilité

1°) L'Enquête préalable

74 réponses positives à l'enquête lancée sur l'opportunité pour Monastic d'organiser des Sessions de formation à la Comptabilité.

2°) Le programme des sessions

Les sessions ont été données par Mr Christophe DESPRUNIEE, professeur d'économie, comptabilité et gestion à l'Université de Lyon III.

Le programme de chaque module a répondu, dans l'ensemble, à l'attente des participants. Tous ont apprécié la pédagogie, la clarté et la disponibilité de M. Despruniée, l'équilibre entre cours et exercices pratiques.

L'enseignement était concret, ouvert aux questions des participants. Sur deux jours, les participants ont reçu une initiation à la comptabilité aussi complète que possible.

3°) Nombre effectif de participants aux trois sessions : 62 participants pour l'ensemble des trois modules.

Trois modules, de deux jours chacun, étaient proposés.

A - 13 participants pour le seul module 1

- Initiation aux principes de base de la comptabilité

B - 22 participants pour les modules 1 et 2

- Initiation aux principes de base de la comptabilité

- Approfondissement en comptabilité

(18 pour le module 1 et 4 pour le module 2)

C - 27 participants pour les modules 1 - 2 - 3

- Initiation aux principes de base de la comptabilité

- Approfondissement en comptabilité

- La détermination du coût de revient

(14 pour les trois modules

7 pour les modules 2 et 3

5 pour le seul module 3)

La session pour le module 1 a eu lieu à La Solitude - Martillac ; les deux autres sessions au couvent des dominicains de la Tourette à l'Arbresle. En raison de son travail et ses obligations familiales, M. Despruniée souhaite que les sessions puissent se faire autant que possible près de Lyon.

4°) Remarques

Même si l'enseignement est accessible aux débutants, une expérience, même minime, de comptabilité est souhaitable, pour suivre avec plus de facilité. Pour les vrais débutants, l'enseignement était peut-être trop dense et trop rapide. Il y a avait une bonne entraide entre les participants eux-mêmes au moment des questions ou des exercices.

Certaines participantes avaient des difficultés à faire le lien avec leur propre situation monastique ou auraient aimé que l'enseignement soit davantage ajusté à la situation des communautés...

Pour certains, il y avait trop d'exercices et pour d'autres pas assez. Un fascicule avec les corrigés des exercices a été demandé par quelques-uns des participants.

5°) Des suggestions ont été faites concernant les formations attendues :

- quant au contenu :

1) la poursuite de la formation commencée (modules 2 et 3)

2) Internet, et le commerce sur Internet, la connexion avec les banques

3) l'informatique... et son matériel

- 4) la lecture d'un bilan
- 5) l'usage du logiciel « Ciel ». La formation par la Société est trop onéreuse
- 6) les placements financiers

- quant à la durée des sessions :

- 1) trois jours par module ?
- 2) deux jours et demi ? (M. Despruniée serait d'accord avec ce choix).

6°) Un sondage a été lancé sur la poursuite des sessions.

Première session : module 1 et module 2

- Initiation aux principes de base de la comptabilité
- Approfondissement en comptabilité

Deuxième session : module 2 et module 3

- Approfondissement en comptabilité
- La détermination du coût de revient

*Sœur Bernadette, Communauté de la Sainte-Famille de Bordeaux,
Monastère de la Solitude, Martillac*

Père Gérard Joyau, Président,
Et les membres du Conseil d'Administration

Ont le plaisir de vous inviter à la prochaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
De l'ASSOCIATION « MONASTIC »

Qui se tiendra le MARDI 22 JANVIER 2002
(au lendemain du Salon Religio)

À Paris,
Dans un lieu qui reste à préciser

Nous vous prions de bien vouloir prendre déjà bonne note de la date.

Nous espérons vous y accueillir très nombreux.

Toutes informations et documents utiles
vous parviendront en temps opportun.